

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL



Réunion restreinte du lundi 29 septembre 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :
Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- Report de rencontre :
L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.
- Changement avec accord de l'adversaire :
Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclub le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.
La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

Rappel : Toutes les équipes créées cette saison, débutant le championnat Seniors Futsal D2 A et B doivent fournir l'attestation du propriétaire du gymnase.

En général la municipalité, précisant clairement le nom du club et des équipes pour lequel le-les créneaux sont attribués avec le-les jours et le-les créneaux horaires, principalement pour les matchs officiels.

Faire indiquer les problèmes d'alternance ou de partage s'il y en a.

**Rappel réglementaire, pour débiter la compétition, il est obligatoire d'avoir au moins 5 licenciés qualifiés
Merci par avance.**

FUTSAL D1

N° 549877 – AS HAY 94 FUTSAL Futsal D1

Courriel de AS HAY 94 FUTSAL du 23/09/2026 qui utilisera pour la saison 2026-2027 le gymnase Mistral à Fresnes 1 rue Frédéric Mistral 94260 Fresnes, jeudi 20h35.

N° 550378 – SAINT MAURICE FUTSAL Futsal D1

Courriel de Saint Maurice Futsal du 22/09/26, informant de la nouvelle dénomination du gymnase Lise LEGRAND 9, rue Villa Antony 94410 SAINT MAURICE.

Joint au courriel, un calendrier des attributions municipales des créneaux pour les jeunes et les Seniors.

Art. 4 Calendriers - Les compétitions de Futsal se déroulent le soir, du lundi au vendredi, et le samedi.

La commission constate que vous proposez de faire jouer vos Seniors le dimanche ce qui est en contradiction avec les règlements qui imposent que pour la D1 les rencontres doivent se dérouler du lundi au samedi en préparation à une éventuelle. Une tolérance est acceptée pour les équipes de D2.

La commission vous demande de bien vouloir envisager de mettre votre Senior à la place d'une de vos équipes jeunes.

FUTSAL D2

Attention !!!!

Calendriers Futsal D2 Poules A & B

Suite à 2 forfaits généraux et à des problèmes d'alternance, le calendrier de la division vient d'être refait dans son entièreté, afin que tous les clubs puissent évoluer dans de bonnes conditions toute la saison.

De ce fait, les journées des 26 septembre et 3 octobre sont reportées, les nouvelles dates vous seront communiquées prochainement ;

N° 565411 – VILLEJUIF ELITE FUTSAL 2 – Futsal D2.A

Courriel du 28/09/26, avec demande de désengagement de leur équipe 2 en Compétition Seniors Futsal D2-A pour la saison 26-27.

La Commission enregistre le forfait général de VILLEJUIF ELITE 2.

N°500004 – VITRY CA 2 – Futsal D2.A et D2.B

Courriel en date du 21/09/2026 avec demande d'engager une 2^{ème} équipe en Compétition Seniors Futsal D2 pour la saison 26-27 sera intégré en poule A ou B.

Compte tenu des 2 forfaits intervenus depuis la publication des calendriers votre équipe est intégré dans la compétition et pour respecter les problèmes d'alternances, vos deux équipes seront ventilés chacune dans une poule selon les contraintes d'alternance de plusieurs équipes.

Les calendriers de la D2 vont être remaniés pour répondre aux demandes de plusieurs équipes et aux 2 forfaits et à la publication des calendriers des équipes jeunes de la Ligue.

N° 550378 – SAINT MAURICE FUTSAL 2 – Futsal D2.B

Courriel du 28/09/2026, avec demande de désengagement de leur équipe 2 du Championnat Seniors D2-B.

La Commission enregistre le forfait général de SAINT MAURICE FUTSAL 2.